

**Le système ecclésiastique
d'enseignement supérieur
dans le monde.**

**LES FONDEMENTS du système d'évaluation
d'AVEPRO**

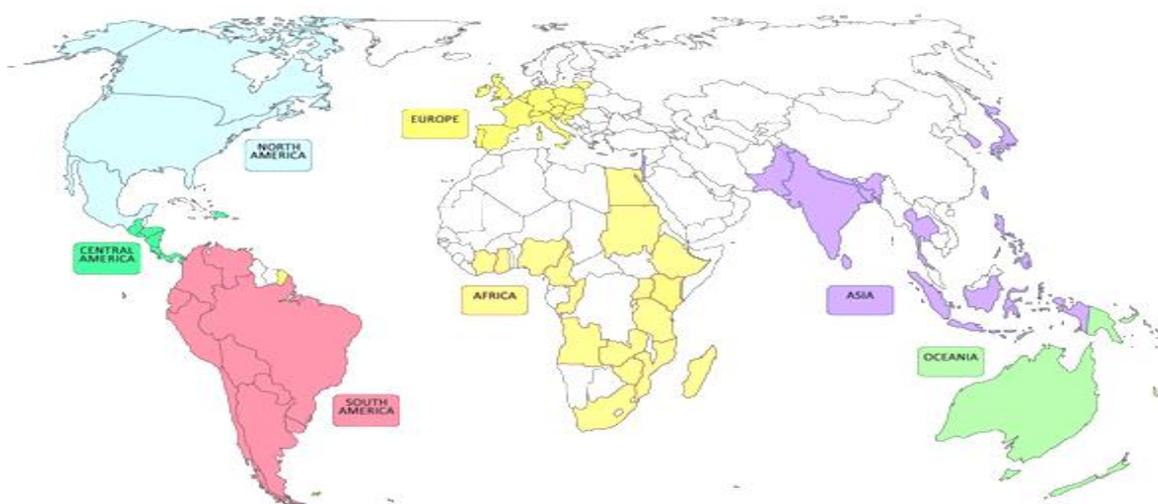
Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. La dimension unique et la spécificité du système ecclésiastique d'enseignement supérieur**
- 3. L'assurance qualité dans le système ecclésiastique de l'enseignement supérieur - la valeur ajoutée**
- 4. Partir de la réalité : les objections courantes vis-à-vis de l'évaluation**
- 5. Pourquoi évaluer ?**
- 6. Que faut-il évaluer ?**
- 7. Comment évaluer**
- 8. Une réflexion finale**

1. Introduction

Cette cinquième partie des Lignes d'orientation vise à clarifier la raison qui est à la base de toutes les procédures du système d'évaluation et de promotion de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur soumis à l'évaluation de l'AVEPRO. Les points ci-dessous définissent le cadre dans lequel l'AVEPRO exerce sa mission et qui obéit à deux principes : l'effort constant de l'Église pour communiquer la joie de l'Évangile et la croissance de l'humanité tendue vers des objectifs et des valeurs partagés¹ dans le cadre d'une réalité en perpétuel changement.

2. La dimension unique et la spécificité du système d'enseignement supérieur de l'Église



"Puisque L'Église est appelée à témoigner de la vérité, elle s'efforce de promouvoir, au long des siècles, les Universités et les Facultés ecclésiastiques qui sont érigées ou approuvées par le Siège apostolique, et envers lesquelles - consciente de son grave devoir- elle prend un soin particulier". (Benoît XVI, Chirographe, 19.09.2007)².

Le témoignage de la vérité de l'Évangile est universel par nature. Le Chirographe du Pape Benoît XVI suggère donc que le système ecclésiastique d'enseignement supérieur comprenne dès le départ le dialogue avec toutes les cultures, accueille les dimensions mondiale transnationale et transfrontalières, vise à la promotion et à l'émancipation humaine dans le respect de la création, et s'oriente vers la civilisation de l'amour et de la fraternité universelle d'une unique Famille Humaine.

¹ Le Conseil directif lors de sa réunion à Rome (30.11.2018), tout en approuvant les dernières Lignes d'orientation d'AVEPRO pour l'évaluation et la promotion de la qualité, a suggéré d'ajouter une cinquième partie aux quatre déjà présentes (publiées sur le site web de l'Agence) afin de présenter la spécificité de l'assurance qualité d'AVEPRO.

² Cf. l'original en latin "*Chirographum - Institutio AVEPRO conditur*", in *Acta Benedicti PP. XVI, Acta apostolicae sedis* 101, 6 Ianuarii 2009/1, p. 12.

Pour cela, selon le même Chirographe du Pape Benoît XVI, l'Église "[...] n'a pas hésité à adhérer à certaines initiatives et accords internationaux dans le domaine de l'enseignement supérieur, y compris récemment à celui du "Processus de Bologne", qui prévoit la création d'agences pour l'évaluation et la promotion de la qualité des institutions académiques".

AVEPRO doit donc veiller au respect des normes académiques et juridiques, tant mondiales que locales, qui permettent aux différents systèmes d'enseignement supérieur de définir leur propre identité, articuler leur vision spécifique et développer leur mission spécifique en vue du bien commun de la société.

Le système ecclésiastique d'enseignement supérieur, qui s'est propagé en Europe pour des raisons historiques, est de par sa nature même, mondial. Il est réparti de façon variable sur les continents. Il existe 289 facultés ecclésiastiques dans le monde, auxquelles il faut ajouter 503 institutions rattachées (affiliations, agrégations et incorporations), soit un total de 792 institutions.³

Il s'agit de 28 universités et athénées avec 160 facultés de théologie, 49 facultés de philosophie, 32 facultés de droit canonique et 40 facultés enseignant d'autres disciplines tous répartis de façon variée sur les continents. L'Afrique compte 15 facultés (avec 76 institutions rattachées). L'Asie compte 25 facultés (avec 56 institutions rattachées). L'Amérique du Nord compte 19 facultés (avec 25 institutions rattachées), tandis que l'Amérique du Sud compte 22 facultés (avec 56 institutions rattachées). L'Océanie compte 1 faculté (avec 3 institutions rattachées).

L'Europe, quant à elle, compte 207 facultés (avec 287 institutions rattachées). On trouve une concentration particulière de facultés à Rome (57) et une présence significative d'instituts supérieurs d'études religieuses (par exemple 47 en Italie et 30 en Espagne).

3. La Quality Assurance dans le système ecclésiastique d'enseignement supérieur – une valeur ajoutée

Les universités, comme toutes les institutions, ne sont pas une fin en soi. Elles sont au service de la société, des étudiants, des familles, des peuples et de toute l'humanité. Cependant les universités catholiques et ecclésiastiques sont également au service de l'Église.

Ce principe se reflète dans de nombreuses déclarations du pape François, et beaucoup se trouvent dans sa constitution apostolique *Veritatis gaudium* (8.12.2017), où il demande instamment que les études ecclésiastiques reçoivent "ce renouvellement sage et courageux qu'exige la transformation missionnaire d'une Église qui "va de l'avant"" (Préface, 3).

Cette affirmation doit être développée en trois polarités essentielles : entre le particulier et l'universel, l'un et le multiple, le simple et le complexe. quatre critères majeurs aident les institutions académiques ecclésiastiques à cultiver une connaissance qui contribuerait réellement à une transformation sociale (approche contemplative de l'Évangile, dialogue permanent, inter et transdisciplinarité, faire réseau avec d'autres centres académiques pour trouver des solutions pertinentes ou des paradigmes pour la transformation).

³ Les données se réfèrent aux déclarations du Secrétaire de la Congrégation pour l'éducation catholique, Monseigneur A.V. Zani, a lors de la présentation de *Veritatis gaudium* le 29.01.2018, et publié sur www.educatio.va.

S'adressant aux membres de la Fondation *Gravissimum educationis* (25.06.2018), le Pape François a ajouté trois critères supplémentaires pour favoriser l'innovation et l'efficacité : l'identité, la qualité et le bien commun.

4. Voici les objections courantes rencontrées lorsqu'on aborde l'évaluation

- 1) "Il est impossible d'affirmer catégoriquement qu'une action entreprise est certainement erronée".
2. nous pouvons nous évaluer nous-mêmes
3. qui est-ce qui est compétent pour nous évaluer ?
4. il n'existe pas de paramètres fiables pour nous évaluer (par exemple, les sciences humaines)
5. "si nous acceptons de lancer le processus d'évaluation, nous risquons de nous noyer dans la bureaucratie"
- 6."Le processus d'évaluation nous fait perdre du temps par rapport à l'enseignement et à la recherche"
- 7."L'évaluation est coûteuse/conflictuelle/subjective"
- 8) "Notre institution (faculté ou programme) est tellement particulière qu'elle ne peut être évaluée que par des personnes qui en font partie".

5. Pourquoi évaluer

- 1.Les universités sont autonomes, ce qui signifie qu'elles sont responsables des décisions qu'elles prennent, qu'elles garantissent leur engagement et la transparence des résultats.
- 2.En résumé, les universités doivent répondre aux attentes culturelles et sociales qui sont en constante évolution et à celles du monde du travail afin de former la société de demain, de définir ses besoins et de lui donner forme.
- 3.Les universités doivent être responsables de l'éducation des jeunes ou, en d'autres termes, de façonner leur avenir.
- 4.Les universités devraient définir leurs objectifs et leurs profils,, au moyen de *mission statements* , de plans stratégiques et d'autres déclarations officielles, ainsi que les outils et les politiques pour les réaliser. Le développement et l'évaluation de la qualité devraient concerner les objectifs et les souhaits formulés par l'établissement.
- 5.Les universités doivent éviter toute auto-référentialité (par exemple l'idée que personne ne peut les juger, ou que les universités sont une sorte de "jardin privé" qui doit rester secret).
- 6.Toutes les composantes de la société exigent des universités qu'elles s'engagent dans une progression permanent vers une qualité toujours plus haute et qu'elles contrôlent leurs prestations par le biais d'une auto-évaluation comme par une évaluation effectuée par des experts externes.
- 7.C'est pourquoi l'évaluation doit faire partie intégrante des politiques et des efforts institutionnels des universités ainsi que des activités des membres singuliers de la communauté académique.

8. Il est donc clair que l'évaluation ne peut être épisodique, mais doit constituer un processus continu.

9. La culture de la qualité dans les institutions ecclésiastiques doit poursuivre la dimension sociale de l'évangélisation (*Evangelii gaudium*, ch.4), c'est-à-dire des relations inter-connectées en vue d'une solidarité globale qui découle du mystère de la Trinité (*Laudato si'*, 240) : le dialogue en tant que rencontre avec toutes les cultures (*Evangelii gaudium*, 239). La vérité, est *lógos* qui crée *dia-lógos*, -soit communication et communion-, même avec des personnes possédant d'autres convictions religieuses / humanistes ou avec des chercheurs d'autres disciplines, qu'ils soient croyants ou non (*Veritatis gaudium*, Préface, 4b).

6. Ce qu'il faut évaluer

1. les établissements d'enseignement supérieur, afin de pouvoir se fixer des objectifs, doivent analyser ce qu'ils font et comment ils le font, autant en ce qui concerne les charges institutionnelles d'enseignement et de recherche que pour le côté administratif: en premier lieu pour pouvoir se connaître eux-mêmes, et donc responsabiliser tous les membres dans les engagements et les objectifs, en harmonisant les processus de décision et en assurant une transparence totale vis-à-vis des étudiants et de tous ceux qui considèrent les universités comme une source d'éducation et de recherche.

2. Les objectifs communautaires et les processus qui permettent de les atteindre sont définis dans le plan stratégique, qui est un document extrêmement important pour la clarté et la transparence de l'institution.

3. De là l'opportunité de revoir, sous cet aspect, les cursus académiques proposés par le système des études ecclésiastiques tant au niveau de leur fondements théologiques que dans les diverses disciplines, pour les orienter vers l'interdisciplinarité et la multidisciplinarité, afin de réaffirmer l'unité de la connaissance et le respect de ses multiples expressions, avec cohésion et flexibilité, en réponse au paysage fragmenté des études universitaires contemporaines. Par conséquent, non seulement l'interdisciplinarité comme une multidisciplinarité, mais aussi comme transdisciplinarité, en plaçant et stimulant toutes les disciplines sur le fondement de la Lumière et de la Vie offertes par la Sagesse qui découle de la Révélation de Dieu (*Veritatis gaudium*, Préface, 4c). De sorte que celui qui est formé dans les institutions académiques ecclésiastiques sait où se situer ainsi que sa propre science, à laquelle « il parvient, pour ainsi dire, depuis un sommet, après avoir eu une vision globale de la totalité du savoir » (cf. John H. Newman, *The Idea of University*, 1852, Discourse VII, 7).

4. De cette façon, la connaissance retrouve une unité de contenu, de perspective et de finalité, dans l'unité avec la sainteté (*Veritatis gaudium*, Préface, 4c). La constitution apostolique *Sapientia christiana* présente la recherche comme un devoir fondamental pour communiquer la doctrine aux hommes et aux femmes de notre temps qui travaillent dans d'autres domaines de la connaissance (Préface, III), en développant des paradigmes d'action et de pensée pour servir l'Évangile caractérisés par le pluralisme éthique et religieux et qui est capable d'atteindre en profondeur les différents systèmes culturels. Ces paradigmes ne peuvent provenir que de la recherche menée dans le cadre des études théologiques et des sciences qui leur sont connexes, et ils visent à ce que l'Évangile soit écouté par tous (*Evangelii gaudium*, 45).

5. Les objectifs des plans stratégiques devraient donc inclure la "création de nouveaux centres de recherche compétents dans lesquels les chercheurs, provenant de différents univers religieux et

ayant des compétences scientifiques diverses, puissent dialoguer dans une liberté responsable et une ouverture réciproque" (*Veritatis gaudium*, Avant-propos, 5).

6. Dans cette optique, le concept de qualité apparaît plus clairement : il unit les standards pour l'apprentissage, l'enseignement et la recherche des disciplines académiques avec le plein accomplissement d'une mission sociale plus large des universités et, en ce qui concerne les universités catholiques et ecclésiastiques, de leur mission dans l'Église.

7. Comment évaluer

1. Pour atteindre la qualité, les institutions académiques doivent se fixer des objectifs appropriés et les réaliser avec les ressources disponibles- tout en gardant un esprit ouvert s'il faut adopter d'éventuelles modifications- adapter les processus et essayer de répondre aux besoins et aux attentes des parties prenantes.

2. Les résultats académiques sont variés et pour le plus immatériels. Ils sont donc le plus souvent difficiles à évaluer de manière quantitative et économique ou à comparer avec des prestations quantifiables.

3. Cela facilite la "débureaucratization" de l'évaluation et la conscience plus forte de la fonction de la *Quality Assurances*, soit vers l'extérieur soit à l'intérieur.

4. Le développement et l'évaluation de la qualité sont des exercices auxquels tous participent : chacun dans son rôle et chacun engagé pour la qualité des processus et des résultats, parce que tous croient en la qualité. C'est le sens de ce que nous appelons une "culture de la qualité", qui naît lorsque l'évaluation n'est pas imposée ou comprise comme une simple tâche technique. Au contraire, elle doit être inhérente à une communauté universitaire qui cherche continuellement à s'améliorer dans ses actions et à tout moment, sans nier ses faiblesses et les risques qu'elle peut rencontrer, mais en les analysant pour les réduire ou les éliminer, ou pour développer ultérieurement ses points forts et exploiter les opportunités qui se présentent.

5. En résumé, nous sommes confrontés à un grand défi culturel, spirituel et éducatif qui implique, également pour les institutions ecclésiastiques, des processus de changements vers une perspective visionnaire pour les études ecclésiastiques. C'est un motif fondamental pour laquelle tous les membres des communautés académiques devraient accueillir sans hésitation, la culture de la qualité.

6. En résumé, pratiquer l'autonomie signifie déployer un effort constant pour améliorer la qualité des universités, en stimulant, soutenant et encourageant à changer pour le mieux. Ceci implique la capacité de mieux définir des objectifs et d'en planifier la réalisation tout en contrôlant leur cohérence par rapport aux résultats.

7. Il ne faut pas oublier que les universités représentent des communautés particulières, fondées sur la connaissance, formées par tous les membres de la communauté académique, qui seront tous acteurs dans les processus une fois que les objectifs auront été convenus par le biais de discussions, de propositions, de choix et auront fixé ensemble les étapes pour contrôler l'efficacité et l'efficacités de toutes les activités.

8. Une dernière considération

Les institutions ecclésiastiques d'enseignement supérieur ne sont évaluées ni sur la base du mérite ni sur celle du contrôle (c'est-à-dire la comparaison avec des standards établis, cf l'accréditation), ni sur la quantité d'activités. Les institutions académiques ecclésiastiques sont plutôt évaluées sur

la base de leur participation et de leur analyse pour décider s'il faut introduire des changements pour améliorer la qualité et de quelle façon. Un aspect important du processus consiste aussi dans la communication et la publication d'informations utiles sur le rôle social de l'institution ,

Dans cette optique, les institutions d'enseignement supérieur, ont une attitude constante et consciencieuse à l'encontre de la Quality Assurance qui les pousse à améliorer les résultats de leur mission académique grâce à un raisonnement stratégique méticuleux et des actions opérationnelles conséquentes,